



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 30 mai 2024 — N° 133

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à découvrir le Circuit du paysan dans la circonscription de Huntingdon.

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Club des aînés Dollard-des-Ormeaux.

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de saluer le travail de la Fondation Jacques-Landry pour l'enfance.

M. Bouazzi (Maurice-Richard) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire du Service de loisirs Christ-Roi.

M. Sainte-Croix (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des poissons et des fruits de mer du Québec.

30 mai 2024

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner la tenue des 32^e Seigneuriales de Vaudreuil-Dorion.

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire des Francos de Montréal.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter Mme Charline Bourque, nommée athlète de l'année au Gala du mérite sportif beauceron.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Steeven Chapados.

Mme Duranceau (Bertrand) fait une déclaration afin de souligner la contribution de la Coalition Conservation Mont-Kaaikop à la préservation du territoire du mont Kaaikop.

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de l'Association des résidents du Plateau.

M. Bussière (Gatineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Denis Joannisse.

2010

30 mai 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Trystan Martel.

À 9 h 57, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 05.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 66 Loi visant à renforcer le suivi des personnes faisant l'objet d'un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'inaptitude à subir leur procès

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 66.

30 mai 2024

M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 792 Loi visant à accroître la présence du drapeau du Québec

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 792.

M. Lefebvre (Arthabaska) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 796 Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska par celui d'« Arthabaska-L'Érable »

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 796.

Dépôts de documents

Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, dépose :

Le rapport actuariel du Régime québécois d'assurance parentale au 31 décembre 2023.

(Dépôt n° 1610-20240530)

M. Boulet, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2023 de la Commission de la construction du Québec.

(Dépôt n° 1611-20240530)

30 mai 2024

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 28 et 29 mai 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 62, Loi visant principalement à diversifier les stratégies d'acquisition des organismes publics et à leur offrir davantage d'agilité dans la réalisation de leurs projets d'infrastructure.

(Dépôt n° 1612-20240530)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Garceau (Robert-Baldwin), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'industrie des effets visuels et de l'animation; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la Déclaration commune pour l'avenir des laboratoires, faisant suite à une journée nationale de réflexion ayant eu lieu le 6 mai dernier à l'initiative de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux;

2013

30 mai 2024

QU'elle prenne acte également que la déclaration a été signée par 22 représentantes et représentants des associations et fédérations médicales, de l'ensemble des syndicats du réseau de la santé et des services sociaux, des regroupements de personnes usagères ainsi que d'enseignantes et enseignants responsables de la formation en technologie d'analyse biomédicale;

QU'elle reconnaisse la nécessité de préserver une offre de services de laboratoires accessibles, de qualité, centrés sur les besoins des patientes et des patients, sur l'ensemble du territoire québécois;

QU'ainsi, l'Assemblée nationale demande au gouvernement de considérer pleinement les solutions proposées par les signataires, notamment en ce qui concerne la revalorisation de la formation collégiale en technologie d'analyses biomédicales, l'amélioration des conditions de travail et de pratique ainsi que la décentralisation des analyses.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'industrie des effets visuels et de l'animation; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, conjointement avec M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du rapport de la commissaire ad hoc, M^e Dominique Bélanger, chargée de déterminer si des éléments nouveaux justifient la réouverture de l'enquête du commissaire à l'éthique et à la déontologie en lien avec son rapport de 2017 concernant M. Claude Surprenant, alors député de Groulx, déposé le 9 mai 2024;

2014

30 mai 2024

QU'en conséquence, l'Assemblée nationale prenne acte de la recommandation de la commissaire ad hoc d'annuler la réprimande prononcée à l'endroit de M. Claude Surprenant par l'adoption, le 6 décembre 2017, du rapport du commissaire à l'éthique et à la déontologie le concernant et qu'en conséquence, elle annule ladite réprimande.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 292 en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 65, Loi limitant le droit d'éviction des locataires et renforçant la protection des locataires aînés.

30 mai 2024

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 56, Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 56 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 1^{er} juin 2024, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 11 h 52, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 31 mai 2024, à 9 h 40.

30 mai 2024

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 30 mai 2024, à 13 h 40, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, et Mme Poulet (Laporte), les représentants du premier ministre, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 37 Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants
- n° 53 Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives

La Présidente

NATHALIE ROY

30 mai 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, conjointement avec M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, et M. Lefebvre (Arthabaska) :

(Vote n° 292)

POUR - 105

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jeannotte (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	St-Louis (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (IND)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Legault (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
Caire (CAQ)	(Groulx)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
Caron (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Nichols (IND)	
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)	
Champagne Jourdain	Haytayan (CAQ)	Picard (CAQ)	
(CAQ)			